Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Avis d'appel d'offres

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

OBJET : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE COMMERCIALISATION (PONTS BASCULES) A PRIX SUBVENTIONNE AU PROFIT DE TROIS (03) CLUSTERS DE LA FILIERE ANANAS (lot unique)

REFERENCE SIGMAP : F_DAI_108466

Avis N° ...007....

Identification de la procedure: Appel d'Offres Ouvert National

N°...007.../MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du ...11.....Juin..... 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation de marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA- OALM), version 2, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 21 mai 2025.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM), a obtenu des fonds du Budget National dans le cadre du Programme National de Développement Ananas (PNDF- Ananas), afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition d'équipements de commercialisation (ponts bascules) à prix subventionné au profit de trois (03) clusters de la filière ananas.

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'équipements de commercialisation (ponts bascules) à prix subventionné au profit de trois (03) clusters de la filière ananas.

Les fournitures seront en lot unique.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les

candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98/01 21 36 17 99, Email : prmpatda2025@gmail.com** , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale).

6. Le délai de livraison des fournitures est de cinq (05) mois

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a- Pour les anciennes entreprises :

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être dans le domaine de la fourniture de matériels et/ou équipements agricoles ou d'équipements de pesage de grande portée, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.

- Avoir exécuté avec satisfaction en tant que fournisseur ou sous-traitant, au cours des quatre (04) dernières années (2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels et/ou équipements agricoles ou d'équipements de pesage de grande portée dont **l'un**, de **montant HT au moins égal à cent quatre millions huit cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-et-un (104 872 881) Francs Francs CFA.**

Les expériences doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. L'une ou l'autre des preuves justificatives doit être assortie du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) y relatif.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

➢ **Capacité financière**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **cinquante-cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent-trois (55 932 203) Francs CFA**.

- Ces avoirs doivent être justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) égal au moins à **cent soixante-cinq millions (165 000 000) Francs CFA.**

Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers prescrits dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

b- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être dans le domaine de la fourniture de matériels et/ou équipements agricoles ou d'équipements de pesage de grande portée, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.

- Disposer d'un personnel d'encadrement dont au moins un Directeur Technique, titulaire d'un Diplôme de Technicien Industriel (DTI) ou du BAC série F ou d'un BAC + 3 en Electrotechnique ou en Génie Mécanique ou assimilé avec au moins dix (10) ans d'expérience et ayant été au moins une fois à la tête de la direction technique d'une entreprise (CV + copie du diplôme légalisée + attestations de travail légalisées) avec au cours des quatre (04) dernières années (2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024) ou l'année en cours, au moins deux 02) marchés de fourniture de matériels et/ou équipements agricoles ou d'équipements de pesage de grande portée dont **l'un**, de **montant HT au moins égal à cent quatre millions huit cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-et-un (104 872 881) Francs CFA.**

NB: - ***Le nombre d'années d'expérience est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de signature ou de délivrance du diplôme (copie légalisée).***

- Les expériences sont lues à travers les CV signés par les titulaires et sont appuyées par des attestations de travail en copies légalisées.

- Les attestations de travail doivent mentionner les montants et les activités auxquelles le Directeur technique a participé.

- L'Autorité Contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des diplômes et attestations joints au dossier.

➢ **Capacité financière**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **cinquante-cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent-trois (55 932 203) Francs CFA** pour **chacun des lots**.

Ces avoirs doivent être justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels de montant **cent cinquante-trois millions huit cent treize mille cinq cent cinquante-neuf (153 813 559) Francs CFA** et portant l'objet du marché.

Ces entreprises produiront en plus, leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à partir du.....16 Juin.....**2025** tous les jours ouvrables de **8 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17 h 30 mn (*heure locale: GMT + 1*)** au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email: prmpatda2025@gmail.com**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs offres. Les candidats doivent se munir de leurs récépissés de retrait du dossier d'appel d'offres au moment du dépôt de leurs offres.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée en format PDF et accessible de l'offre sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique, à l'adresse ci-après :

Secrétariat permanent des marchés publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè à Abomey-Calavi, République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99 - Email : prmpatda2025@gmail.com. au plus tard le ...10...Juillet.....**2025 à 10 heures, heure locale GMT + 1.**

NB : Voir les détails des mentions à porter sur l'enveloppe extérieure unique et les enveloppes intérieures ainsi que les détails sur leurs contenus à l'IC 22.2 (b) des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des candidats ou représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'ATDA-OALM** le ...10....Juillet.....2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale : **GMT + 1**).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **un million trois cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (1 398 305) Francs CFA**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Abomey-Calavi, le 11 Juin 2025

Agence Territoriale de Développement Agricole OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL La PRMP

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM